

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

INDEXER LES SALAIRES SUR L'INFLATION - (N° 1774)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 14**

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 3

I. – À la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« péréquation »

le mot :

« taxation ».

II. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, substituer aux mots :

« cotisation volontaire obligatoire progressive »

le mot :

« taxe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification des intentions des auteurs.